

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139674-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/411**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Attribution d'aides en faveur des associations. Programme Seniors. Subvention. Adoption. Autorisation.

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est résolument engagée dans une politique de transition écologique et démographique afin de bâtir un environnement favorable à l'avancée en âge et au bien vivre ensemble.

Dans cette perspective, et afin de soutenir les actions des associations qui œuvrent afin de promouvoir les valeurs d'égalité et d'inclusion inscrites dans les objectifs du schéma d'intervention communale « Bordeaux Terre de Solidarités », il vous est proposé de valider l'octroi d'une enveloppe financière complémentaire d'un montant de 14 500 € à répartir comme suit :

Associations	Montants 2025 (€)
Atelier Graphite Accompagnement social, administratif et juridique en offrant les services d'un écrivain public, informateur social et formateur aux personnes en situation de rupture avec l'écrit. Les démarches administratives et le maniement des outils informatiques. Les seniors constituent une part importante de ces publics.	9 000 €
GP Intencité – centre social et culturel du Grand Parc Le Centre Social développe de nombreuses activités sociales et culturelles visant à répondre aux besoins et aux aspirations des familles et des personnes, notamment les plus démunies, dans une perspective de développement et d'insertion (Lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre) il apporte un soutien aux personnes en favorisant les échanges. La population seniors fait tout particulièrement partie des publics touchés	3 000 €
LA FLECHE DE BORDEAUX Accompagnement d'ateliers numériques à destination des seniors isolés, (personnes en situation de rupture numérique, personnes précaires, personnes allophones, ...) pour répondre au besoin croissant d'accompagnement aux démarches constaté par les acteurs du numérique en visant l'autonomisation des publics.	2 500 €
TOTAL	14 500 €

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), sont mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2023, l'organisme ci-dessous a bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC : 2 638,65 €
- LA FLECHE DE BORDEAUX : 108 715 €

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2025, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2025 et de leur valorisation actualisée.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2025 - Article 65748- Fonction 4238.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées
« sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente du vote du budget primitif 2025 »
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Harmonie LECERF MEUNIER